

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 26146tarifmuba avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 19/06/2026

Objet : d'attribution de fixation prix de vente produits de boutique Muba

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 19/06/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI\_D2026\_0146\_tarifs\_boutique\_jeux.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260619-26146tarifmuba-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 19/06/2026



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel

DCPAJI\_D2026\_0146

**MUba Eugène Leroy**

Prix de Vente Produits Boutique

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°7 du 28 mars 2026 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté de délégation n°DCPAJI\_AR2026\_0103 du 28 mars 2026 portant délégation de signature à Monsieur Peter MAENHOUT, Adjoint au Maire, pour la fixation des tarifs des produits boutiques du musée et espaces muséaux de la ville de Tourcoing vendus auprès des visiteurs, des acteurs culturels et institutionnels,

Vu la décision en date du 15 juillet 2010, portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement des entrées et des produits mis en vente au MUba Eugène Leroy lors des expositions et collections permanentes,

Considérant la mise en vente de plusieurs produits dans la boutique du musée,

## DECIDONS

**Article 1** - Les différents objets présentés ci-après seront mis en vente au prix de :

- Jeu *La Bonne Œuvre* – éditions Minus : 10,90 € TTC (dix euros et quatre-vingt-dix centimes)
- Jeu *Bingo au Musée* – éditions Minus : 10,90 € TTC (dix euros et quatre-vingt-dix centimes)
- Jeu *Bande de faussaires* – éditions Minus : 10,90 € TTC (dix euros et quatre-vingt-dix centimes)

Les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de la commune.

**Article 2** - La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions.

**Article 3** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). »

Article 4 - Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le vendredi 19 juin 2026

. Maenhout, P.

Peter MAENHOUT,  
Adjoint au Maire de Tourcoing

Accusé Réception en Préfecture le : 19/06/2026  
Publié sur le site de la Ville le :

19/06/2026